



Montreuil le 07 décembre 2018

Inacceptable répression policière contre les jeunes lycéens !

A Marseille, cette semaine nous avons assisté à des scènes de violences policières insupportables quand des enfants ont subi un matraquage en règle avant que des militants et responsables syndicaux de la CGT, accourus en urgence ne s'interposent pour protéger les lycéens. Aujourd'hui, les violences recommencent de plus belle.

A Mantes la Jolie, hier, ce sont 151 jeunes qui ont été interpellés. Les images de ces enfants agenouillés, les mains sur la tête ou collés contre un mur, les mains dans le dos font froid dans le dos et rappellent de sombres régimes...

Partout ailleurs, sans que cela ne soit repris dans les médias de masse, la répression envers les jeunes manifestants se durcit.

Les gardes à vue, les déferrements ou les présentations immédiates se comptent en nombre chaque jour partout en France.

Les collègues dans de nombreuses PEAT ou UEAT sont rappelés pour doubler les permanences en vue du nombre de déferrements prévu pour ce week-end. Comment pourront-ils garantir la primauté de l'éducatif face à un pouvoir qui impose une réponse toujours plus répressive à ces jeunes qui expriment une colère profonde à l'instar de nos concitoyens.

Ce gouvernement a peur et utilise la manière forte pour essayer de juguler toute opposition. Il a peur car il sait que son action est critiquable et critiquée. Il a peur car il perd chaque jour un peu plus de sa crédibilité. Il a déjà montré son mépris envers les plus pauvres aujourd'hui il montre son mépris envers la jeunesse. Il est tellement acculé qu'il est obligé d'utiliser la violence contre le peuple en colère et en première ligne la jeunesse pour maintenir ses intérêts et celui des plus riches.

Plus que jamais, la justice et ses acteurs doivent jouer un rôle de garant des droits des citoyens.

- La CGT PJJ dénonce cette politique répressive envers les lycéens et les jeunes. Cela n'augure rien de bon quant à la philosophie du projet de réforme de l'ordonnance de 45.
- La CGT PJJ exige que le gouvernement revienne sur ses consignes de sévérité auprès des parquets.
- La CGT PJJ rappelle la primauté de l'éducatif sur le répressif concernant la justice des mineurs et le caractère exceptionnel du déferrement qui doit être réaffirmé par la Garde des Sceaux.
- La CGT PJJ demande qu'un état des lieux des réponses pénales au détriment des lycéens soit effectué afin de connaître la réalité globale de ces réponses.
- La CGT PJJ soutient le mouvement des jeunes dans leurs demandes de supprimer le mode de sélection injuste décidé par ce gouvernement et dans leurs demandes d'une amélioration significative des politiques à destination de la jeunesse.